

Rencontres Jeune Création (12^{ème} édition BVOJ) - Adoption du projet - Demandes de subventions auprès du Département et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Attributions de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon propose du 3 au 20 juin 1997, les «Rencontres Jeune Création» (12^{ème} édition de BVOJ) rendez-vous de la jeune création régionale.

Cette année encore, c'est dans les domaines du théâtre, musique, danse, que les initiatives des jeunes compagnies et des ateliers amateurs constitueront pendant plus de 15 jours, le rendez-vous quotidien du public bisontin.

La manifestation, préparée depuis l'automne par le Service Action Culturelle de la Ville, se propose de formaliser l'énergie des jeunes créateurs en matière de spectacle vivant, en essayant de ne tomber ni dans un élitisme convenu, ni dans une démagogie populiste.

Avec une volonté affirmée d'ouverture (tarifs - lieux...), les Rencontres proposent des spectacles de qualité, tous créés pour l'occasion où la musique rock voisinera avec le jazz, le folk, la musique classique et le chant choral, où le théâtre de répertoire sera complété par des créations collectives et des spectacles de cabaret, où la danse contemporaine aura une volonté participative.

Dans des lieux culturels reconnus (Opéra-Théâtre, Kursaal mais aussi cette année l'Espace Planoise et le Nouveau Théâtre), dans des espaces nouveaux (Fort de Chaudanne, Cour du Palais Granvelle...), plus de 35 propositions permettront au public de découvrir des spectacles singuliers, voire insolites, en tous cas originaux, fruits de plusieurs semaines de travail.

Le budget de l'ensemble de l'opération s'élève à 720 000 F et se décompose de la manière suivante :

- Organisation générale (y compris valorisation du travail des services municipaux)	220 000 F
- Communication (plaquettes - affiches et divers)	80 000 F
- Aide aux projets (subventions et aides complémentaires - mise à disposition des salles de spectacles)	420 000 F

Il sera financé comme suit :

- Ville de Besançon	640 000 F
- Département du Doubs	50 000 F
- Direction Régionale des Affaires Culturelles	30 000 F

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet «Rencontres Jeune Création 1997»,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions du Département du Doubs et de la DRAC Franche-Comté,

- inscrire au budget le montant des subventions en recettes aux chapitres 92.241 / article 7471 - code projet 89029 / code service 41010 pour 30 000 F et 92. 241 / article 7473 - code projet 89029 / code service 41010 pour 50 000 F au fur et à mesure de leur encaissement,

- verser les subventions suivantes :

* Association ERBA (création visuelle affiche 97)	3 000 F
* Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire (Concert du Jeune Orchestre Symphonique)	2 000 F
* Musique Vocale à l'Université (création musicale pour chorale)	8 000 F
* Association Equinoxe (Concert Big Band World Music)	10 000 F
* Association Chapeau de Paille (création jazz du groupe Ya Ainy)	4 000 F
* Association Chapeau de Paille (spectacle conte et musique folk)	4 000 F
* Association En Cas de Malheur (création musique contemporaine)	5 000 F
* SUAPS (spectacle ateliers danse sur le thème de la ville)	4 000 F
* Association Couleur Locale (spectacle de théâtre rythmique)	4 000 F
* L'Envers des Corps (spectacle danse et percussions argentines)	4 000 F
* Association Echos d'Afrique (conte musical africain)	4 000 F
* Association Embarquez (Herculine Barbin)	10 000 F
* Théâtre Alcyon (présentation de pièces de Molière)	5 000 F
* Théâtre Universitaire de Franche-Comté (création collective sur le thème du radeau de la Méduse)	5 000 F
* Association Gravitation (travail sur le «Roi Lear» de Shakespeare)	10 000 F
* Association Gravitation (cabaret littéraire sur le thème de l'utopie)	4 000 F
* Compagnie du Colibri (version parodique d'Iphigénie)	5 000 F
* ADAC (spectacle de mime)	4 000 F
* Association Théâtre-Envie (présentation du travail d'un atelier théâtre)	4 000 F
* Association Le Grenier (pathétique création originale d'un spectacle pour «bistrot»))	2 000 F
* Association La Grave et Burlesque Equipée du Cycliste (création d'un spectacle sur l'histoire de l'immigration)	10 000 F
* Compagnie Tournesol (création d'un spectacle théâtre et trapèze)	15 000 F
* Théâtre du Zèbre (création d'un spectacle théâtre et clown)	10 000 F
* Ecole Jules Ferry (création d'un spectacle avec des enfants du groupe scolaire)	5 000 F

Ces subventions seraient versées sur note du Service Action Culturelle.

La dépense totale soit 141 000 F sera prélevée sur le chapitre 92.241 / article 65748 code projet 89029 / code service 41010.

M. FERREOL : Monsieur le Maire, si vous le permettez je voudrais simplement lever un malentendu auprès de certains qui connaissent encore peut-être mal cette manifestation même si elle existe depuis 12 ans : vous avez peut-être lu dans la presse, et je crois que cela a été évoqué aussi dans cette enceinte, une comparaison que l'on fait assez fréquemment avec les deux grandes manifestations que tout le monde connaît, à savoir le Printemps de Bourges et les Eurockéennes. Alors je voudrais dire simplement que, évidemment cette manifestation est beaucoup plus modeste quant à son budget et son retentissement médiatique puisque je crois savoir que le budget des Eurockéennes représente 50 fois celui de notre manifestation et celui du Printemps de Bourges doit être à peu près équivalent, mais néanmoins cette manifestation me semble ambitieuse, originale et peut-être correspond- elle au voeu de notre collègue BONNET quant à son objectif que je voudrais très rapidement rappeler.

Il ne s'agit pas dans cette manifestation de proposer un très grand festival vitrine comme on le connaît à Bourges ou à Belfort, visant à offrir au public le choix le plus complet des spectacles les plus célèbres dans un temps donné et dans une discipline artistique donnée, qu'elle soit la chanson ou le rock. Il s'agit plus modestement et de manière différente de repérer, d'encourager et d'aider à mettre en place parmi le bouillonnement des très nombreux projets de créations artistiques, qu'ils soient régionaux ou locaux, qu'ils soient issus de jeunes professionnels ou d'amateurs éclairés, ceux qui nous paraissent les plus représentatifs de cette ouverture, de cet esprit d'innovation dans un domaine particulier qui est celui de la culture et qui nous paraît pour tout dire représentatif d'une culture en train de se faire et prometteuse.

Je vais vous donner quelques éléments d'évaluation et je prendrai trois exemples récents pour les illustrer car je crois que c'est un aspect qui est peu connu surtout pour ceux qui ne fréquentent pas ce festival : Jean-Michel POTIRON qui vient avec le théâtre A Tout Prix présente actuellement une création nationale à l'Espace Planoise, soutenu par la plupart des institutions : la Direction du Ministère de la Culture, la Région, le Département et évidemment la Ville et je rappelle qu'il a démarré dans le cadre de cette manifestation il y a quelques années en faisant partie d'un atelier amateur de la MJC de Palente. C'est la deuxième compagnie régionale qui est conventionnée, c'est la compagnie qui est reconnue nationalement en région comme compagnie indépendante subventionnée par le Ministère de la Culture.

Deuxième exemple : le spectacle BAL issu de la formation dans l'esprit du Cirque Plume, créé il y a quelques années dans BVOJ est actuellement le spectacle régional qui tourne le plus dans le monde, il est actuellement au Brésil, il est passé plusieurs fois à BVOJ.

Enfin, troisième exemple l'année passée c'est la compagnie LTS qui a présenté dans le cadre de BVOJ l'adaptation des Trois Soeurs de Tchekov et qui a obtenu, vous le savez, le prix national de la vocation du Ministère de la Culture. C'est passé peut-être inaperçu auprès du grand public mais je voudrais attirer votre attention sur ce rôle de tremplin qui peut paraître modeste mais comment une ville peut préparer la création future sinon en encourageant et en aidant des compagnies à prendre ce risque ?

Médiatiquement et budgétairement, il est vrai que ce n'est pas le même effort. C'est un travail de longue haleine mais qui nous paraît complètement prendre en compte l'esprit d'innovation et le développement culturel au sens où nous le concevons dans cette ville.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur l'Adjoint, c'est vrai que tout cela est bien réel. Je crois que ces manifestations -BVOJ, avant les rencontres Jeune Création- sont intéressantes car effectivement il y a des jeunes qui passent là et qui ensuite font une excellente carrière. Monsieur BONNET, vous n'êtes pas passé par BVOJ, vous ? Vous auriez pu peut-être.

M. BONNET : Je suis parfois créatif mais...

M. LE MAIRE : On s'en rend compte ici.

M. BONNET : Je voulais simplement dire que je partage l'intervention de M. l'Adjoint à la Culture. Je voulais dire qu'il n'est pas question dans mon esprit ni dans l'esprit de personne de chercher à faire de BVOJ une vitrine comparable aux Eurockéennes. Mais globalement la vitrine qu'on doit se donner, c'est la vitrine de l'innovation puisque c'est le terme qui est attaché à notre ville. Mon idée est donc de proposer qu'on arrive à présenter au pays, et au-delà, une entité innovation qui regrouperait différentes manifestations dont éventuellement BVOJ pour faire plus parler de Besançon. C'est peut-être flou pour l'instant mais c'est une idée à mon avis à développer. Je ne prétends pas avoir l'explication totale.

M. LE MAIRE : Vous avez encore du pain sur la planche pour que la souplesse triomphe du flou et que nous ayons vraiment de l'innovation. Jean-Louis FOUSSERET qui fut le créateur de BVOJ, l'initiateur de l'innovation dont vous parlez souhaite donner son avis.

M. FOUSSERET : Il y a déjà 12 ans, le temps passe vite et c'est vrai que je suis personnellement très satisfait de cette évolution lorsqu'on se souvient -et un certain nombre ici s'en souviennent, au moins le Service Culturel : Roland BILLOT et Josette FOREL- des difficultés que nous avons eues à l'époque pour lancer BVOJ et bien peu alors pensaient que cette manifestation pourrait devenir pérenne. Si on a cette pérennité actuellement, c'est entre autres parce que le Maire a toujours défendu ce projet alors que nous étions attaqués par les structures peu institutionnelles que je ne citerai pas et qui n'avaient pas vu effectivement que dans BVOJ il y avait la possibilité pour des jeunes créateurs de s'exprimer. Et si le budget de BVOJ est effectivement différent de celui de Bourges, je dis BVOJ parce que pendant 10 ans je l'ai appelé comme cela, et que j'ai encore du mal à me faire aux Rencontres de la Jeune Création, je crois quand même que cette manifestation est un véritable catalyseur de toute la création bisontine et c'est aussi le lieu qui permet à tous les jeunes créateurs de pouvoir s'exprimer dans un lieu reconnu. Nous avons à l'époque donné cette image, c'était à la fois un coup de projecteur et une passerelle : je me rappelle quand M. POTIRON de la MJC de Palente est venu me voir parce qu'il cherchait effectivement des locaux, je me rappelle des débuts de BAL qui, maintenant est le festival qui tourne le plus dans le monde. Cela permet à des jeunes qui ont des idées mais pas de moyens d'être reconnus car lorsqu'on peut se produire sur la scène du Théâtre ou du Kursaal avec des moyens techniques importants, c'est quelque chose d'assez exceptionnel.

On dit toujours que Besançon est une ville qui dort, où il ne se passe rien. Je crois que cette manifestation est la preuve par 9 qu'au contraire il se passe beaucoup de choses à Besançon. C'est certainement le résultat de tout le travail de terrain qui est fait par une multitude d'associations, entre autres dans le domaine du théâtre, de la musique et de la danse. A partir du moment où on donne quelques moyens, on peut effectivement permettre à ces jeunes de passer du stade de l'amateurisme au stade du professionnalisme. Alors même si ce n'est pas encore Bourges, je pense que cette manifestation va continuer à évoluer. La première manifestation je m'en souviens était vraiment très décousue. Vous aviez dit que cela n'avait pas de sens mais maintenant Marcel FERREOL lui a trouvé vraiment un sens et je crois que si on supprimait BVOJ -personne n'envisage bien sûr de le faire- un certain nombre de jeunes n'auraient plus de moyens pour s'exprimer.

M. DUVERGET : Monsieur le Maire, la proposition, s'il y en avait une, de supprimer BVOJ ne viendrait pas de nous, absolument pas. Je ne sais pas si Besançon rime avec Avignon parfois peut-être mais cela rime moins avec Malsaucy, c'est vrai Monsieur FERREOL.

Trois observations sur BVOJ et son développement : premièrement BVOJ touche la jeunesse locale directement c'est-à-dire dans le public et dans les acteurs et ça c'est une identité propre. Ce n'est pas un phare régional, interrégional mais il s'agit de faire vivre localement Besançon à travers l'expression de sa jeunesse.

Deuxièmement, il s'agit d'une diffusion dans la ville sur des sites multiples, je crois que c'est important. Il faut effectivement qu'il y ait un maillage le plus grand possible pour ces activités dans la ville et dans les quartiers.

Troisième élément, c'est peut-être là où on rejoint parfois ce qu'on appelle le festival «Off» d'Avignon mais pas avec la même intention, c'est la rencontre entre les jeunes créateurs. Les uns assistent à la création des autres et en même temps c'est peut-être aussi la première rencontre qu'ils peuvent avoir avec des financeurs potentiels pour leur envol, ça aussi c'est important. Et nous avons là une oeuvre d'école en quelque sorte de la création qui permettra peut-être dans l'avenir à des troupes de s'exporter car ce ne sont pas les autres qui viendront chez nous pour nous regarder mais ce sont les nôtres qui iront ailleurs pour se produire.

M. FERREOL : Je partage évidemment complètement ce que vous avez dit, mais au moment où l'on connaît les difficultés des intermittents du spectacle et où le devenir professionnel des jeunes qui s'orientent dans des carrières artistiques reste quand même très problématique, ce rôle de formation professionnelle ou d'accompagnement ou de formation continue, appelez-le comme vous voulez, n'est pas assumé par un certain nombre d'organismes et je pense à la Région qui a compétence en la matière, et qui ne semble pas jusqu'à présent intéressée par cette démarche alors que nous avons cherché à l'interpeller sur ce dossier-là. Jean-Louis FOUSSERET l'a dit, c'est vrai que la DRAC commence à faire un geste mais profondément il y a un paradoxe car la Ville seule porte cette manifestation qui apprend aux jeunes créateurs à se confronter au public et à des collègues. Qui prend ce risque de la première création et de l'accompagnement de cette première création ? Nous sommes malheureusement souvent seuls, mis à part le Département du Doubs, je dois le citer encore une fois, qui de façon très régulière participe à cette opération, face à ces gens qui sortent de l'Embarcadère, du Conservatoire ou de toute autre école. Je souhaiterais donc que vous puissiez de votre côté faire avancer ce dossier qui vous intéresse et que suite à votre intervention, on sorte du cadre strictement bisontin. C'est une question de préparation de l'avenir et de l'innovation.

M. LE MAIRE : C'est vrai, Monsieur DUVERGET, si la Région pouvait s'inscrire entre les 640 000 F de la Ville et les 50 000 F du Département, ce serait intéressant.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 13 mai 1997.